

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JUILLET 2018

Etaient présents : Jean-Michel BOUCHY, Jean-Pierre LEFER, Claude DELALANDRE, Isabelle GEBLEUX, Maryline HAUDRECHY, Stéphane BOUCHER, Philippe ROGER, Emmanuel MACHU, Thierry MANSION, Audrey DELICOURT, Clémence ROUSSEAU.

Etaient absents : Stéphanie DOUBRE ayant donné pouvoir à Stéphane BOUCHER, Isabelle PENNEQUIN, Stéphane THELLIER, Sophie BERTIN.

Début de la séance à 20 H 10

Monsieur Claude DELALANDRE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur BOUCHY demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- **Demande de subvention de l'association LUDONOR**
- **Nouveau contrat d'apprentissage à compter du 31 août 2018.**

Approbation du compte rendu du 12 avril 2018

Pas d'observation, le compte rendu est approuvé par l'ensemble des membres du conseil.

Modification du tableau des effectifs : avancement de grade

Suite aux avancements de grade 2018, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

HUGOT Isabelle avancement au grade d'Adjoint du patrimoine principal 2ème classe au 15/09/2018

ALLART Jean-Pierre avancement au grade d'Adjoint technique principal 1ère classe au 01/09/2018

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité.

Service civique

Monsieur BOUCHY propose aux membres du Conseil Municipal d'accueillir un volontaire au service civique.

Sa mission serait la suivante :

A l'école maternelle et primaire 24 heures par semaine du 1er septembre 2018 au 5 juillet 2019.

- Participer à l'animation pour les plus petits lors des temps d'accueil le matin, le midi après le repas et le soir.
- Accompagner les enfants lors des sorties scolaires.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité, et autorise Monsieur BOUCHY à signer tous les documents nécessaires à l'adhésion ainsi qu'au recrutement du volontaire.

Monsieur BOUCHY informe les membres du conseil qu'à compter de la prochaine rentrée scolaire les enfants seront accueillis à l'école jusque 19h.

Travaux de voirie 2018

Monsieur le Maire propose une liste de travaux de voirie pour l'année 2018.

Travaux neufs : (investissement)

- Rue du Fossé de l'Eglise
- Rue du Château
- Rue Baillon,

Le Conseil Municipal valide ces travaux de voirie et autorise Monsieur BOUCHY à signer les conventions avec la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie. La participation de la commune s'élèvera à 30 % du montant HT des travaux.

Médiathèque : convention avec la communauté de communes (CCTNP)

Monsieur BOUCHY explique aux membres du conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir une nouvelle convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie concernant le fonctionnement du réseau de bibliothèques.

Monsieur BOUCHY donne lecture de cette convention qui sera annexée à la délibération.

Après délibération les membres du conseil municipal acceptent cette convention et autorisent Monsieur le Maire à la signer ainsi que toutes les autres conventions qui en découleraient.

Demande de la Dotation Solidarité

Suite aux inondations et coulées de boue de fin mai 2018 et début juin 2018, Monsieur BOUCHY demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation de déposer des demandes de subventions au titre de la Dotation de Solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques, ainsi qu'au Conseil Départemental et à la Région.

Après délibération les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité.

Etudes dirigées

Pour l'année scolaire 2018–2019, Monsieur BOUCHY propose aux membres du Conseil Municipal le renouvellement des études dirigées animées par Madame BEAUVILLAIN Christine.

Les études dirigées se dérouleront le lundi et jeudi de 16h45 à 18h15.

La rémunération sera de 34 € par séance pour les études dirigées.

Ce service sera facturé 3 € par séance.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité et autorisent Monsieur BOUCHY à signer la convention en résultant.

Parc de jeux : convention avec la CCTNP

Un projet de changement du parc de jeux sera proposé au prochain budget, Monsieur BOUCHY propose de signer dès maintenant la convention de financement avec la CCTNP.

Cette convention consiste à donner l'autorisation à la CCTNP d'acheter les jeux et de demander les subventions.

La participation de la CCTNP sera de 20 % du reste à charge déduction faite des subventions obtenues, dans la limite d'un financement de 3000 €.

De plus, un bail emphytéotique sera nécessaire pour la réalisation de ce projet.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.

Voyage en Pologne

Monsieur BOUCHY informe les membres du Conseil qu'il a reçu une invitation de Monsieur le Maire de SPYTKOWICE pour le centenaire de l'indépendance qui sera célébré le 11 Novembre. Le voyage aura donc lieu du 9 au 12 novembre, si des personnes désirent assister à cette cérémonie, elles doivent le dire très rapidement pour la réservation des billets d'avion.

Demande de subvention de l'association LUDONOR

Monsieur BOUCHY informe les membres du Conseil qu'une nouvelle association a été créée à Naours, et propose de leur attribuer une subvention de 300 euros.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

Monsieur BOUCHY fait part d'une autre proposition. Un projet de compagnie théâtrale a été proposé sur Naours. Il concernerait environ 15 personnes adultes, avec une représentation en fin d'année.

Le coût : 70 heures pour 3500 euros.

Avec une participation de 150 € par personnes, il restera 1250 € à la charge de la commune. M. BOUCHY propose d'allouer exceptionnellement une subvention de 1250 euros pour la première année.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

Nouveau contrat d'apprentissage

Monsieur BOUCHY informe les membres du conseil, que le contrat d'apprentissage de Mademoiselle VILLAIN Blandine, pour la préparation du CAP Petite enfance se termine le 31 août 2018 et propose de prendre un nouvel apprenti, du 31 août 2018 au 30 août 2019, cet élève est scolarisé au lycée Saint Rémy à Amiens, la formation dure un an.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

Informations de Monsieur le Maire

- Inondations : des digues ont été refaites d'autres sont en cours. Des devis ont été demandés pour la réparation des trottoirs, de la voirie, les entrées de fossé.
- Une nouvelle obligation pour les communes : réaliser une étude de mise en conformité de la défense extérieure contre l'incendie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h35.